

Paris, le mercredi 21 janvier  
2026

## **FUITES SUR LE TEXTE BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT : UN SURSAUT EST NÉCESSAIRE POUR ÉVITER LE SACRIFICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**Les premières fuites sur les arbitrages rendus par le Gouvernement sur la partie recettes du budget 2026 semblent indiquer la suppression de toutes les dispositions en soutien à l'économie circulaire. Si rien ne change d'ici à la publication définitive du texte, le Gouvernement acterait l'abandon méthodique de toute ambition budgétaire en faveur de la préservation des ressources et de la souveraineté de notre modèle économique.**

Taxe "plastiques", TVA réduite sur les activités de réparation, lutte contre les "passagers clandestins" échappant aux éco-contributions, réforme de la TGAP, relèvement de l'ambition de la taxe sur les petits colis : toutes les mesures, pourtant votées par le Parlement, permettant de corriger les distorsions de concurrence au détriment des acteurs circulaires semblent avoir été purement et simplement sacrifiées. L'économie circulaire est donc tolérée comme élément de langage, mais écartée dès lors qu'elle exige des arbitrages budgétaires courageux.

L'INEC déplore l'écart entre les discours anti fast-fashion, soutenant le tissu économique local et nos artisans, et les premières fuites du projet qui sera présenté par le Gouvernement ce vendredi 23 janvier. À force de renoncements, ce ne sont pas seulement des dispositifs techniques qui disparaissent, mais des filières entières, des emplois non délocalisables, des savoir-faire et une capacité collective à produire autrement.

**L'INEC appelle solennellement le gouvernement et les forces politiques présentes au Parlement à réagir avant le vote final du texte pour empêcher que cet affaiblissement inédit de l'économie circulaire ne se traduise par sa disparition définitive dans les années à venir.**